Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – Commune
Compte-rendu de la rencontre du 30 octobre 2018
Hôtel Le Francis, 210, chemin Pardiac, New Richmond, G0C 2B0

Liste des présences :

Nom	Organisation	Secteur	Présence (X)
Jonathan Synnott	Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Forêt, BGA	
Mathieu Vallière	Fédération québécoise des clubs quads	Utilisateurs/ sentiers	
Ronald Cormier	Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc.	Faune	X
Marc Gauthier	Association des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia inc. /FQSA	Faune	X
Bernard Dubé	Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI) - Conseil de la Gaspésie	Faune	
Jean-François Desbiens	Bois d'œuvre Cedrico inc. (Causapcal)	Forêt, BGA	
Yvan Gagnon	PRAU Gespeg	Forêt, PRAU	
Yves Briand	Conseil de l'Eau Gaspésie Nord	Environnement	X
Emmanuelle Vallières	Conseil de l'Eau Gaspésie Sud	Environnement	X
Caroline Duchesne	Conseil régional de l'environnement	Environnement	X
Gino Chicoine	Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée	Travaux sylvicoles	
René Babin	Coopérative d'aménagement forestier de la Baie-des-Chaleurs	Travaux sylvicoles	X
Mario Skelling	Damabois Division Cap-Chat	Forêt, BGA	
Alain Poitras	Fédération des chasseurs et pêcheurs de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Faune	X
Ken Arseneault	PRAU Gesgepegiag	Forêt, PRAU	X
Mathieu Piché-Larocque	Groupe de scieries G.D.S. inc	Forêt, BGA	
Steve Leblanc	Groupe de scieries G.D.S. inc	Forêt, BGA	X
Catherine Arseneault	Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs	Travaux sylvicoles	X
Alain Lapierre	Groupe Lebel	Forêt, BGA	
Sylvain Réhel	Les entreprises agricoles et forestières de Percé	Travaux sylvicoles	X
Martin Cummings	PRAU Listuguj	Forêt, PRAU	
Scott Metallic	Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	Autochtone	X
Amanda Crozier	Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	Autochtone	X
Gaetan Bernatchez	MRC Avignon	Municipal	
Gaétan Bélair	MRC Bonaventure	Municipal	X
Pascal Caron-Savard	MRC de la Côte-de-Gaspé	Municipal	X
Sébastien Lévesque	MRC de la Haute-Gaspésie	Municipal	
Louis Babin	MRC le Rocher Percé	Municipal	X
Claude Isabel	Parc national de la Gaspésie	Faune	X
Mathieu Coté	Parc national Forillon	Faune	

François Godin	Produits forestiers Temrex, SEC	Forêt, BGA	X
Yves Briand	Réserve faunique de Port-Daniel	Faune	
Berchmans Drouin	Réserve faunique des Chic-Chocs	Faune	X
Patrick Gendreau	Sépaq (réserves fauniques)	Faune	X
Marc-Antoine Allard	Société Cascapédia inc.	Faune	X
Pierre-Olivier Landry	Société de gestion de la rivière Cap-Chat	Faune	X
Jean Roy	Société de gestion des rivières du grand Gaspé inc.	Faune	X
Rémi Lesmerises	Société de restauration et de gestion de la Nouvelle	Faune	X
Mario Bernier	Uniboard Canada inc. (Sayabec)	Forêt, BGA	
Pierre Poulin	Club des Ornithologues de la Gaspésie	Faune	X
Myriam Bergeron (remplacement d'Éric Poirier)	Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Faune	X
Suspendus			
Charles-Philippe M. Laflamme	Yoland Laflamme inc.	Forêt privée	
Aurélien Coté	Association des clubs des motoneigistes de la Gaspésie et des Îles	Utilisateurs/ sentiers	
Gaston Marin	Destination Chic-Chocs inc.	Faune	
Michel Marin	Groupement forestier coopératif Shick-Shock	Travaux sylvicoles	
Serge Malenfant	MRC de la Matapédia	Municipal	
Olivier Banville	MRC de Matane	Municipal	
Daniel Huard	Regroupement restauration des trois rivières Pabos	Faune	
Luc Poirier	Rosario Poirier inc.	Forêt, BGA	
Jean-Marc Hardy	Sentier international des Appalaches	Utilisateurs/ sentiers	
Mary Chicoine	Société de gestion de la rivière Grand-Rivière	Faune	
Yvon Coté	Société de gestion de la rivière Madeleine	Faune	

Présences du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs :
Marc-André Delorme, Ingénieur forestier UA 11161/ Mélanie Gaudette, Ingénieur forestier UA 11161/ Martin Emond, Ingénieur forestier UA 11263/ Louis-Vincent Lemelin, Ingénieur forestier UA 11262/ Alain Leblanc, Chef UG de la Gaspésie/ Daniel Villeneuve, Chef UG de la Baie-des-Chaleurs/ Daniel Chouinard, ingénieur forestier/ Pierre Desmeules, biologiste DGFo/S ébastien Pelletier, BMMB /Emmanuel Gendron, BMMB
Présences invitées : Myriam Bergeron, responsable des dossiers forestiers à la Fédération québécoise du saumon Atlantique/ Vincent Chamberland, étudiant au doctorat en sciences forestières à l'Université Laval (par téléphone)

Point	Discussions	Décision / Recommandation	Responsabilité / Échéancier
1. Ouverture de la rencontre	Marianne Desrosiers ouvre la rencontre à 9h15	S. O.	S. O.
2. Lecture, suivi et adoption du PV de la rencontre du 13 février 2018	Pt 2. Suivi de l'efficacité de la stratégie 2013-2023. Actuellement, il n'est pas possible d'effectuer de faire le suivi d'indicateurs plus directs des effets de la stratégie. Par exemple, les ressources disponibles ne permettent pas de faire des suivis directs de l'évolution des populations fauniques (par. ex. : gélinotte, etc.). Pt 2. Avis d'expert de Thomas Buffin-Bélanger sur les aléas aux infrastructures en lien avec les AEC demandé par CENG (Yves Briand) : le CENG n'a pas encore reçu l'avis, mais M. Buffin-Bélanger prévoit remettre un court avis d'ici la fin de l'automne. M. Buffin-Bélanger maintien son intérêt à investiguer plus en profondeur ce sujet dans le cadre d'un projet de recherche, en partenariat avec le CENG, qui accueille désormais une géomorphologue au sein de son équipe Pt 5. Déposer la documentation pertinente sur le site de la MRC : le site n'est pas encore prêt, mais il progresse bien depuis quelques semaines. Les documents qui demandent un positionnement ont donc été envoyés par courriel un mois avant la rencontre. Pt 10 (Présentation RADF) : Notion d'utilisateur régulier : Une demande de clarification a été acheminée à Québec, mais aucune réponse n'a été reçue jusqu'à présent. Pt 10 : Notion d'accumulation de débris dans les déversoirs : pas de suivi Pt 10 : Éléments susceptibles de clarifier la notion d'habitat du poisson : pas de suivi Pt 5. (Suite colloque saumon) Le lien entre les démarches d'élaboration d'un outil de collecte d'information sur l'état des ponceaux de la FQSA et du Ministère a été effectué. Pt 5. Le comité a choisi d'attendre que les propositions du plan de gestion soient entérinées par la TGIRT avant d'aller plus avant dans les scénarios de financement pour les problématiques de voirie. Un premier dégrossissage a été fait, mais n'est pas encore prêt à être présenté. Le tableau de bord des actions est prêt à être présenté. Pt 5. Le point statutaire sur les actions en lien avec le saumon a été intégré.	La TGIRT croit qu'il n'est pas nécessaire d'aller plus loin dans le suivi de l'efficacité de la stratégie. Transmettre l'avis et tenir la TGIRT au courant de l'évolution de ce dossier. La mise en place de la section TGIRT sur le site de la MRC est en progression. Les membres seront informés lorsque le site sera fonctionnel Réaliser les suivis	S.O. Yves Briand, au moment opportun. Marianne Desrosiers, au moment opportun. Pierre Desmeules, prochaine TGIRT
3. Suivi des actions en lien avec le Colloque saumon et foresterie	Actions des partenaires en lien avec les constats : A) MFFP (Présenté par Pierre Desmeules) : Antoine Richard, anciennement responsable de plusieurs aspects de suivi, travaille maintenant à la direction de la faune. L'avancement des actions est donc moins rapide qu'escompté initialement. *Action 1 : Documenter l'état du réseau routier*.	Les actions feront l'objet d'un suivi à la prochaine TGIRT (point statutaire)	Pierre Desmeules

	1- Application multiplateforme : L'application est maintenant en période de rodage. Les informations demandées dans le formulaire ont a été validées par Sylvain Jutras et Normand Bergeron. Le cahier d'accompagnement de l'application est en cours de réalisation. Le temps requis pour remplir le formulaire d'observation variera en fonction de ce que l'utilisateur choisi d'intégrer comme information. Les critères permettant de prioriser les infrastructures selon les problématiques détectées sont en cours d'élaboration. Une formation sera offerte aux participants à la TGIRT afin qu'ils maîtrisent l'application. La communication est bien établie avec la FQSA, qui travaille également à développer une application similaire pour ses membres. Une démonstration de l'application est faite par vidéo. *Action 2 : Proposer une approche permettant de raffiner l'utilisation des AEC* Pas d'avancement. En attente de la ressource. *Action 3 : Dresser le portrait des secteurs fragiles le long des cours d'eau afin qu'ils soient considérés en amont de la planification* L'objectif de l'exercice est d'améliorer la performance environnementale et économique (enclavés économiques) de la planification forestière. La première phase a consisté à élaborer un portrait des drainages 5 et 6 (mauvais drainage) à 20 mètres des plans d'eau (rivière et lacs). Les résultats de cette priorisation ont été présentés par UA. Il s'agit du maximum de superficie qui pourrait être retiré de la planification forestière, et éventuellement de la possibilité forestière. Les secteurs potentiellement retirés pourraient être sensibles au plan environnemental tout en constituant des enclavés économiques. La notion d'enclavé économique sera définie avec les intervenants concernés. Cette action est en synergie avec les objectifs du comité sur les bandes riveraines *Actions 4 et 5 : Favoriser les essais visant à tester des alternatives aux traverses de cours d'eau conventionnelles et développer et suivre l'application des solutions dans un bassin versant expérimental.* Pas d'avancement. En attente de la ressource. B) **Projet commun des rivières à saumon de la Baie-des-Chaleurs** (Nouvelle, Cascapédia, Petite-Cascapédia, Bonaventure) Le projet sera déposé à de nouveaux programmes en novembre. Les 4 partenaires et le CEGS se rencontrent à ce sujet dans les prochains jours. Ils rappellent que ce projet consiste à améliorer la caractérisation des rivières pour assurer une meilleure planification. C) **Projet de la FQSA** Ce projet consiste à élaborer une grille d'analyse des impacts de l'exploitation forestière dans les sous-bassins versants dépassant le seuil de 35 % d'AEC dans le but d'éclairer les décisions dans les cas de dépassement du seuil		

	de 35 %. Myriam Bergeron nous indique que le projet de recherche suit son cours, mais il est encore trop tôt pour déterminer quand les résultats seront présentés. Financement des actions en lien avec la voirie forestière: Le comité a choisi d'attendre que les propositions du plan de gestion soient entérinées par la TGIRT avant d'aller plus avant dans les scénarios de financement pour les problématiques de voirie. Un premier survol des options de financement a été fait, mais n'est pas encore prêt à être présenté. Le tableau de bord des actions sera présenté au prochain point.		
4. Présentation du plan de gestion sur la voirie forestière	A) Présentation du plan de gestion sur la voirie forestière (Marianne Desrosiers): - Retour sur le mandat et la composition du comité sur la voirie forestière. Retour sur les enjeux de fragmentation du couvert forestier et de qualité de l'habitat aquatique. - Présentation des 8 solutions proposées par le comité sur la voirie forestière 1) Fermeture de vieux chemins 2) Retrait et remplacement de traverses de cours d'eau problématiques pour la qualité de l'habitat aquatique 3) Optimisation de la planification du réseau routier 4) Fermeture de nouveaux chemins 5) Utilisation de traverses de cours d'eau amovibles 6) Innovation en matière de traverses de cours d'eau 7) Optimisation de l'entretien des chemins et des traverses de cours d'eau 8) Sensibilisation des utilisateurs aux enjeux de qualité du milieu aquatique et de fragmentation du couvert forestier - Présentation du tableau de bord des actions à mettre en œuvre.		
	B) Entérinement du plan de gestion de la voirie forestière par la TGIRT	Les participants de la TGIRT entérinent le plan de gestion de la voirie forestière	S.O
	C) Position de la TGIRT sur la mise en œuvre - Le comité sur la voirie s'occupera d'enclencher la mise en œuvre. Par la suite, sa composition pourra être appelée à évoluer selon les besoins de mise en œuvre et de suivi.	Le comité sur la voirie s'occupera d'enclencher la mise en œuvre, de proposer une priorisation des actions et de proposer une des responsables des actions.	Comité sur la voirie forestière, prochaine TGIRT
	- Des scénarios de financement seront proposés à la TGIRT Rémi Lesmerises indique qu'il pourrait être pertinent de travailler sur le financement à une échelle provinciale puisque les problématiques de voirie sont partagées dans toutes les régions. Marianne	Déposer les scénarios de financement à la prochaine TGIRT	Marianne, appuyée de représentants du comité sur la voirie forestière

	indique que la stratégie actuelle est de miser sur les particularités régionales (caribou, saumon) dans une première phase de financement.		
5. Suivi de l'épidémie de TBE	Présentation effectuée par Daniel Chouinard. Les superficies touchées par la TBE sont en augmentation et se déplacent vers l'est. Une bonne partie de la 112-63 (nord), de la 111-61 (sud) et l'est de la 112-62 est touchée. En 2018, la défoliation sévère a légèrement diminué, mais la de défoliation totale a augmenté. Selon la quantité de larves relevées à l'automne, on s'attend à ce que les zones de défoliation légère passent à une défoliation modérée ou grave en 2019. En ce qui a trait aux étapes de récolte, une bonne partie de la 112-62 est en phase de préépidémie pour quelques années. La 111-61 entre dans la phase d'épidémie, sans mortalité. La 112-63 est en phase d'épidémie avec début de mortalité, une situation qui devrait durer pour les cinq à sept prochaines années. Des mesures régionales qui s'inscrivent dans le plan d'action TBE 2015-2020 ayant pour but, entre autres, de minimiser la perte de bois et maintenir les emplois, ont été prises. 196 000 ha étaient admissibles à l'arrosage, auxquels s'ajouteront en 2019 plus de 131 000 ha, là où des investissements sylvicoles ont été faits dans le passé. Le taux de réussite de l'arrosage étant très bon, il n'y a pas d'urgence de récolter dans ces secteurs. D'autres modifications sont intégrées dans la planification, notamment en maximisant la récolte de sapin défolié suite à des validations du suivi de défoliation par des inventaires sur le terrain. Le MFFP analyse la possibilité de mettre en place un plan spécial qui visera à orienter la récolte vers les strates les plus à risque de mortalité afin de favoriser la récupération des bois. Un tel plan spécial tiendrait compte des coûts supplémentaires liés à la dispersion des secteurs de récolte et à la mortalité dans le peuplement. Le plan spécial est fait par le Ministère et imposé à l'industrie. Le ministre peut, afin d'assurer la récupération des volumes en perdition, décider de ne pas appliquer les cibles d'aménagement écosystémique ou toute autre contrainte réglementaire. Si des cibles convenues avec les TGIRT doivent être modifiées, le MFFP présentera ces modifications aux TGIRT. Actuellement, seuls les délais concernant le plan de restauration des vieilles forêts ont été revus en tenant compte de la mortalité probable afin de favoriser la récolte préventive de certaines strates de sapins vulnérables. Il est très probable qu'un plan spécial entre en vigueur en 2019 pour la 112-63 puisque la défoliation atteint la phase de mortalité. Des validations terrain ont été effectuées pour corroborer les suivis aériens. Des écarts ayant été observés, la campagne de validation terrain se poursuit avant la mise en œuvre du plan spécial.	Suivi de l'évolution à la prochaine TGIRT au besoin	Daniel Chouinard
6. Efforts de rétablissement du caribou	Présentation de Pierre Desmeules sur les orientations prises pour le volet aménagement forestier en vue du rétablissement du caribou. Présentation de la structure de gouvernance : Le comité régional sur le caribou de la Gaspésie relève de la direction Sud-est, et est en lien direct avec le comité directeur caribou. C'est ce comité qui doit s'assurer de la mise en œuvre du plan de rétablissement. Le plan de rétablissement du caribou devrait être déposé en décembre 2018. Des scénarios pour des mesures d'aménagement forestier intérimaire sont en analyse en attente du plan d'aménagement de l'habitat du caribou, qui découlera du plan de rétablissement. Ces mesures intérimaires seront appliquées pour la prochaine planification opérationnelle. Les représentants de l'industrie s'inquiètent. Ils souhaiteraient être consultés pour déterminer la rentabilité des mesures intérimaires. Pierre Desmeules indique qu'il s'agit d'un plan gouvernemental qui sera entériné par le comité	Présentation du plan de rétablissement à la prochaine TGIRT, incluant section bilan sur l'atteinte des objectifs des plans antérieurs.	MFFP, prochaine TGIRT

	directeur caribou à l'échelle provinciale. Le Ministère peut écouter les propositions de l'industrie quant à la mesure de la rentabilité, mais ne s'engage pas à les intégrer. Les participants aimeraient savoir si les mesures découlant des plans antérieurs ont été efficaces et dans quelle mesure.		
7. **Présentation des nouvelles règles de fonctionnement**	Marianne Desrosiers présente les propositions de changement aux règles de fonctionnement et de composition des TGIRT dans le cadre de leur mise à jour. Jean Roy et Caroline Duchesne s'étaient portés volontaires, mais leur contribution n'a pas été possible. Caroline Duchesne indique que les consultations envoyées par courriel sont difficiles à suivre, malgré certaines améliorations au cours des derniers mois. Plusieurs intervenants partagent sont point de vue. Louis-Vincent Lemelin rappelle que les consultations ponctuelles suite à un écart à la planification focalisent sur un seul élément. Cet élément n'est qu'une fraction de l'ensemble du PAFIO. Une harmonisation des légendes devrait être faite et des noms clairs devraient être utilisés plutôt que des noms de fichier de forme. Position de la TGIRT sur les nouvelles règles de fonctionnement	Le MFFP enverra un canevas de légende Un lexique pour comprendre les légendes sera envoyé aux participants. La TGIRT adopte la mise à jour des règlements. Une copie des règlements mis à jour sera envoyée à tous.	Aménagistes, le plus rapidement possible Marianne, le plus rapidement possible Marianne, le plus rapidement possible
8. **Présentation sur l'industrie de la pêche au saumon en Gaspésie**	Présentation de Myriam Bergeron, responsable de la foresterie à la FQSA. La présentation sera envoyée par courriel, de même que le projet Ecotech. Attentes des gestionnaires de rivière à saumon par rapport à la GIRT : Ils s'estiment plus ou moins interpellés. Les gestionnaires continuent à être présents, malgré le lien ténu des sujets avec les rivières. Ils souhaitent pouvoir compter sur une ressource pour pouvoir analyser les consultations. Ils manquent d'informations sur ce qui se passe sur leur territoire pour pouvoir bien participer. Ils notent néanmoins les grands pas accomplis depuis la fin des années 1990.	Un autre secteur d'activité des organismes présents à la TGIRT sera présenté	Prochaine table commune
9. **Circulation sur les chemins déneigés après les travaux.**	Jean Roy a rencontré une problématique sur le chemin d'accès au pavillon Saint-Jean. Le chemin a été déneigé durant l'hiver pour la récolte. Au printemps, comme il s'agissait du seul chemin ouvert à la circulation, les VTT ont circulé et ont abîmé le chemin sur 3 km. Le MTQ a assuré les coûts de réparation, mais Jean indique qu'il aurait pu avoir à payer cette somme sans cet appui. D'autres intervenants indiquent qu'ils ont rencontré ce type de problème. Les solutions suivantes explorées : - Se doter d'une procédure pour pré-autorisation de fermeture temporaire; - Sensibilisation auprès des Clubs de quad avec l'article du règlement de la loi concernant l'interdiction de détériorer un chemin forestier.	Pierre Desmeules Intégrer une mesure d'harmonisation générique au prochain PAFIO	MFFP, prochain PAFIO

	- Poursuite Solution retenue : Intégrer une mesure d'harmonisation opérationnelle au PAFIO : Si la récolte est faite en hiver, prévoir la fermeture temporaire du chemin avec de la neige.		
10. Participation au projet de recherche sur la gestion intégrée	Un lien vers un questionnaire sur la satisfaction à l'égard des TGIRT a été envoyé aux participants dans le cadre du projet d'une étudiante au doctorat en sciences forestières `l'université Laval (Anne Bernard). Il sera ouvert jusqu'au 31 octobre. Les résultats seront rendus disponibles à la TGIRT	Transférer les résultats à la TGIRT	Marianne Desrosiers
11. Projet de recherche sur la génomique forestière	Intervention de Vincent Chamberland (Par téléphone). Il invitation les participants à la TGIRT à prendre part à un groupe de discussion sur la perception qu'ont les utilisateurs de la forêt publique de l'utilisation de la génomique et des aires d'intensification de la production ligneuse. Le BSL et la Gaspésie ont été choisis puisque les plants d'origine somatique sont déployés premièrement dans ces deux régions. Le groupe de discussion sera composé de de 8 à 10 personnes, représentant les différents groupes d'intérêt. Alain Poitras René Babin, Caroline Duchesne, François Godin, Patrick Gendreau, Rémi Lesmerises, Jean-Marc Hardy, Emmanuelle Vallières se sont portés volontaires. Amanda Crozier se porte volontaire pour participer au groupe de discussion spécifique aux communautés autochtones. La MRC la plus proche du lieu où se tiendra la rencontre (baie-des-chaleurs) sera interpellée pour participer.	S.O.	S.O.
12. Fin de la rencontre	Lieu de la prochaine rencontre : Baie-des-Chaleurs, fin janvier ou début février 2019. La rencontre se termine à 16h45		

Préparé par Marianne Desrosiers, 31 octobre 2018